

## L'association CARE Rail et Alstom, en partenariat avec Bpifrance, lancent, avec le soutien de l'État, la première grappe nationale de six PME-PMI ferroviaires en Occitanie.



Tarbes, le 14 janvier 2025 – Jean-Pierre Audoux, Président de l'association CARE Rail, et Charles-Frédéric Boisson, Directeur des Achats pour Alstom France, annoncent le lancement, d'une nouvelle « grappe » de 6 PME-PMI dans le cadre du programme de Performance Industrielle CARE.

La constitution de cette « grappe<sup>1</sup> » nationale est le fruit d'une coopération étroite entre CARE Rail, Alstom et Bpifrance. Visant à renforcer la performance industrielle des PME-PMI ferroviaires, la grappe CARE Alstom Occitanie est co-financée par l'État dans le cadre du Programme France 2030.

Six PME stratégiques pour la filière, la CIR (Compagnie Industrielle du Roulement), CONCEPT METAL, DUTEIL ARNAUNE, COMECA, la SARL Marcel CHEVAL et SIRAIL, vont ainsi bénéficier de 22 jours d'accompagnement et d'expertise industrielle, à la fois individualisés et collectifs, répartis sur 18 mois, via des échanges de bonnes pratiques entre participants ainsi que d'une mise en réseau.

Cette nouvelle promotion témoigne une nouvelle fois de la volonté de l'ensemble des acteurs de la filière ferroviaire de structurer durablement la chaîne d'approvisionnement afin de renforcer leur compétitivité et leur rayonnement international tout en accompagnant leur transition environnementale.

**Jean-Pierre Audoux, Président de CARE Rail :** « Cette septième grappe co-financée par l'État, à laquelle s'ajoutent trois grappes co-financées par les Régions Hauts de France et Auvergne-Rhône-Alpes, constitue une nouvelle avancée pour la démarche CARE Rail, cette fois dans la région Occitanie qui regroupe un important tissu industriel de PME-PMI ferroviaires. Désormais, le cap des 10 grappes d'entreprises est atteint : c'est un chiffre symbolique, mais ce n'est qu'une étape de la démarche ambitieuse et volontariste de consolidation de la filière que nous entendons collectivement mettre en œuvre à travers CARE Rail. »

**Charles-Frédéric Boisson, Directeur des Achats pour Alstom France :** « Nous lançons cette première grappe dans la région Occitanie, qui confirme son attractivité pour le secteur ferroviaire, autour du site Alstom de Tarbes, centre d'excellence mondial pour le développement des chaînes de traction. C'est également la septième au niveau régional pour Alstom depuis 4 ans. Alstom continue sur un rythme de 2 nouvelles promotions par an conformément à ses engagements. Nos fournisseurs sélectionnés adhèrent à ce programme et confirment leur intérêt d'amélioration continue de leur performance industrielle et de compétitivité au service de la supply chain. »

**Matthieu Heslouin, Directeur exécutif en charge de l'Accompagnement chez Bpifrance :** « La filière ferroviaire française est confrontée à de forts enjeux de modernisation industrielle et d'adaptation à la transition énergétique et environnementale. Bpifrance participe avec l'association CARE et les grands donneurs d'ordre à l'objectif de lui donner un nouvel élan, car ce programme est en totale adéquation avec l'ambition du plan industrie de Bpifrance qui est de

<sup>1</sup> cluster, en anglais

soutenir l'ensemble des filières industrielles dans leur développement et leur transformation. Nous nous réjouissons du lancement de cette 7<sup>e</sup> grappe en région Occitanie. »

**Cette septième<sup>2</sup> grappe co-financée par l'État témoigne de la dynamique du programme CARE au service de la filière ferroviaire en France et de l'importance de la solidarité des territoires.**

**Les six PME de cette nouvelle promotion :**

	<p><b><u>La CIR (Compagnie Industrielle du Roulement)</u></b></p> <p>Spécialisée dans la vente de composants industriels dans les secteurs du roulement, de l'hydraulique, du pneumatique, de l'étanchéité, de la transmission mécanique, de la motorisation, de l'air comprimé, de l'automatisme ainsi que des fluides et process.</p> <p><a href="https://www.cir.fr/">https://www.cir.fr/</a></p>
	<p><b><u>CONCEPT METAL</u></b></p> <p>Spécialisée dans la Chaudronnerie - Tôlerie fine - Mécanosoudure - Découper Laser et Jet d'Eau ainsi qu'en Soudure Orbitale.</p> <p><a href="https://www.conceptmetal.eu/">https://www.conceptmetal.eu/</a></p>
	<p><b><u>DUTEIL ARNAUNE</u></b></p> <p>Spécialisée dans les secteurs de la tôlerie, de la chaudronnerie, de la mécanosoudure, de la fabrication de sous-ensembles fonctionnels et de projets industriels.</p> <p><a href="https://www.duteil-arnaune.fr/">https://www.duteil-arnaune.fr/</a></p>
	<p><b><u>COMECA</u></b></p> <p>Spécialisée dans les équipements et les services pour distribuer, optimiser et maîtriser les énergies (tableaux constructeurs Basse et Moyenne Tensions, Automatisme et contrôle commande, Électronique de puissance, conversion d'énergie, Solutions de câblage...)</p> <p><a href="https://www.comeca-group.com/">https://www.comeca-group.com/</a></p>

<sup>2</sup> Les six premières grappes nationales sont la Grappe CARE - SNCF Voyageurs OPTER 1 (liée au Programme OPTER de Rénovation des rames TER), la Grappe CARE - Alstom en région AURA (AURA 2), la Grappe CARE SNCF Voyageurs OPTER 2, la Grappe CARE – Alstom Grand Ouest, la Grappe CARE SNCF AURA-BFC et la Grappe CARE Alstom Grand Est.

	<p><b><u>SARL Marcel CHEVAL</u></b></p> <p>Spécialiste de la mécanique et de l'usinage de précision.</p> <p><a href="https://cheval-usinageprecision.fr/">https://cheval-usinageprecision.fr/</a></p>
	<p><b><u>SIRAIL</u></b></p> <p>Conçoit, produit et intègre des harnais électriques, des coffres électriques et des pupitres de conduite pour les principales compagnies ferroviaires européennes, pour l'industrie de la défense, de l'énergie ou encore de l'aéronautique.</p> <p><a href="https://www.sirailgroup.com/fr/">https://www.sirailgroup.com/fr/</a></p>

**Contacts presse :**

**CARE**

Jean-Pierre AUDOUX  
Tél : 06 10 24 17 73  
[jpaudoux@care-rail.com](mailto:jpaudoux@care-rail.com)

**Alstom**

**Anne-Cécile JOURDAN**  
Tél. : 07 64 86 98 89  
[anne-cecile.jourdan@alstomgroup.com](mailto:anne-cecile.jourdan@alstomgroup.com)

**Bpifrance**

**Juliette Fontanillas**  
Tél. : 06 72 76 08 09  
[juliette.fontanillas@bpifrance.fr](mailto:juliette.fontanillas@bpifrance.fr)

**À propos de CARE Rail**

L'association CARE a été créée en 2020 avec l'objectif d'accompagner les PME de la filière ferroviaire. Elle regroupe la plupart des grands donneurs d'ordres (ALSTOM, SNCF Voyageurs), le Groupe APAVE et les organisations professionnelles du secteur. Cette initiative est inscrite dans le contrat de filière ferroviaire, piloté par la Fédération des Industries Ferroviaires (FIF) en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances, et soutenue par Régions de France. Lors du Conseil National de l'Industrie en avril 2021, la démarche CARE a été retenue comme action emblématique par le Premier ministre en raison de sa capacité à renforcer la solidarité avec les PME, tout particulièrement au niveau de la relation clients – fournisseurs.

Plus d'information sur : [www.care-rail.com](http://www.care-rail.com)

**À propos d'Alstom**

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 64 pays et fort de plus de 84 700 employés de 184 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires.

Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 17,6 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Ses quelque 12 000 employés en France sont détenteurs d'un savoir-faire destiné à servir les clients français et internationaux. Environ 30 000 emplois sont générés en France auprès de ses 4 500 fournisseurs français.

Connectez-vous sur [www.alstom.com](http://www.alstom.com) pour plus d'informations.

Alstom™ est une marque protégée du groupe Alstom.

### **À propos de Bpifrance**

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

### **À propos de France 2030**

*Le plan d'investissement France 2030 :*

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir